

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 19
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclamés, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 AVRIL

LA PEUR BLEUE

Les opportunistes commencent à claquer de peur.

Le spectre du dictateur trouble leur sommeil paisible d'hommes arrivés. Vainement ils étendent les mains pour couvrir leur assiette, il leur semble toujours voir apparaître la griffe famélique des compagnons de Boulanger, leur dérobant leur part.

C'est là évidemment un excellent symptôme. La voix des intérêts sera peut-être pour les opportunistes la voie de la conversion, et il est permis d'espérer qu'ils seront améliorés par la frayeur.

Cependant, ces gens-là, étant de leur nature mal équilibrés, ont une tendance à se jeter toujours du côté du danger, c'est-à-dire à gauche.

Le résultat de la campagne boulangiste paraît être en ce moment de rapprocher les républicains dits modérés du cabinet Floquet.

Si nous pouvions conserver la moindre sympathie pour les opportunistes, le moindre espoir en leur prétendue sagesse politique, nous serions désillusionnés pour la dernière fois, en voyant que le mouvement du pays qui cherche un sabre, accule à l'extrême gauche les députés du centre.

Hier encore, un député d'Ille-et-Vilaine, républicain des plus incolores, avouait à un de nos amis que les circonstances modifiaient son avis sur le ministère Floquet, dont il était l'adversaire acharné il y a huit jours.

En face de cet aveuglement ou de cette lâcheté, on est tenté de dire : « Et allez donc ! Passez les gens du sabre ! nous ne nous mettrons pas entre Ferry et vous ! »

Ce sera une grande satisfaction pour la morale publique, si quelqu'un, — n'importe qui — étrangle les opportunistes. Peut-être, bien secoués, seront-ils débarrassés de leur républicanisme, et il n'est pas douteux qu'ils viendront à la Monarchie quand ils ne verront plus qu'elle pour les défendre.

Un opportuniste me disait l'autre jour : « Nous aimerions mieux la Monarchie que la Dictature. Nous savons que le Comte de Paris préserverait nos biens et nos libertés, tandis qu'avec un aventurier, on n'est sûr de rien. Mais nous n'en sommes pas là... »

Quand ils en seront là, il sera probablement trop tard pour choisir, et ce n'est pas eux que je plaindrai.

Exécrable race d'égoïstes, ils se cramponneront jusqu'au bout au gouvernement qui leur donne le plus d'avantages matériels. Ils sont déjà tous prêts à jeter le budget des cultes en pâture au minotaure pour l'arrêter un instant. Après cela, ils transigeront sur autre chose, s'il leur reste encore quelque transaction à faire... Ils céderont tout, excepté le pouvoir.

Aucun ministre, fût-il clémentiniste, ne sera vierge de trois ou quatre opportunistes au moins. Aucune exigence radicale ne les trouvera sourds, s'il y a compensation en avantages matériels.

Et ces gens-là viennent se plaindre du mouvement révisionniste, dissolutionniste, que nous n'arrêtons pas ! Ils voudraient que nous leur prêtions des candidats dans le Nord ou dans la Dordogne pour rassurer les leurs !

Débrouillez-vous, mes amis. Nous avons été assez souvent dupes.

Nous disons hautement et franchement ce que nous pensons du général Boulanger. Nous le considérons comme un homme néfaste, mais vous aussi vous êtes des gens néfastes, et pendant que vous vous mangez le nez en famille, il nous est bien permis de nous reposer un peu et de considérer la lutte en gens très désintéressés qui s'inquiètent peu de voir Ferry écraser Boulanger ou Boulanger écraser Ferry.

Evidemment si nous suscitons des candidatures dans tous les départements où les républicains se débattent contre la bande plébiscitaire, nous rendrons de grands services au gouvernement qui agonise. Ce serait être trop bêtes et nous l'avons été suffisamment jusqu'à ce jour.

Vainement le *Figaro* nous appelle au secours de la République parlementaire, nous

n'avons pas à nous déranger. Appuyer Boulanger, nous ne le pouvons ; sauver l'opportunisme, nous ne le devons.

Les monarchistes ont essayé d'être extrêmement roubards depuis 1884. Ils n'ont réussi qu'à être excessivement roulés. Pour le quart d'heure, ils n'ont qu'à laisser marcher les événements. Le hasard providentiel les servira peut-être mieux que toutes les finesses machiavéliques déployées depuis quatre ans.

Assez souvent nous avons fait des avances aux républicains modérés. Trop souvent nous avons essayé de les aider chez eux. Qu'ils sachent maintenant que nous les abandonnons à leur sort, et que s'ils ont besoin de nous, c'est chez nous, sur notre terrain monarchique et non ailleurs, qu'ils devront venir nous chercher.

(L'Eclair.) LOUIS BAUME.

AVEU D'UN REPUBLICAIN

Les républicains modérés, affolés par les périls qui menacent le régime auquel leurs illusions les tiennent attachés, commencent à tourner les yeux vers les conservateurs. Après les avoir repoussés lorsqu'ils croyaient pouvoir se passer de leur concours, ils accepteraient volontiers aujourd'hui ce concours pour défendre et consolider un régime devenu intolérable.

Un journal royaliste répondait ces jours-ci à ces invites avec une courageuse netteté. « La politique nationale, disait-il, consisterait à effacer les injustices commises, à réparer les ruines accumulées depuis dix ans par le gouvernement de la République. On fera de la politique nationale, on se débarrassera de ces vieilles querelles quand on rouvrira les portes de la patrie aux citoyens français que la République a exilés, quand on rendra leurs grades dans l'armée aux officiers que la République a dépouillés de leur propriété, quand on ramènera dans les hôpitaux les sœurs de charité que la République en a chassées pour les remplacer par des surveillantes souvent indignes, quand on restituera au pays la liberté d'en-

seignement, la plus sacrée de toutes les libertés, que la République a foulée aux pieds, quand on cessera d'exclure de la grande famille française les millions d'électeurs qui sont catholiques et ne sont pas républicains, quand on n'emploiera plus l'argent des contribuables en dépenses de travaux publics qui n'ont qu'un intérêt électoral, quand on mettra fin à ce système de corruption électorale, quand on mettra fin à ce système de corruption administrative et d'exclusivisme politique qui est l'essence même du régime actuel. »

Tout cela est la vérité même. Que répond aujourd'hui un homme éminent du parti, devenu républicain le jour où il n'a plus cru la monarchie possible ? M. John Lemoigne écrit dans le *Matin* :

« Nous nous permettons de trouver que c'est cher. Autant dire tout de suite qu'ils seront conservateurs quand on aura rétabli la royauté. »

Ainsi, de l'aveu d'un républicain éminent, demander :

La liberté de conscience ;
L'égalité de tous les citoyens devant la loi ;

L'esprit de fraternité, exclusif de toutes les persécutions ;

La tolérance pour toutes les opinions ;
L'ordre et l'économie dans l'administration des finances publiques ;

Demander tout cela, c'est demander le rétablissement de la Monarchie.

Oui, il est vrai, la Monarchie nous donnerait tout cela, mais peut-être n'est-il pas très habile aux républicains de le dire.

Cela ne nous empêche pas de prendre acte de l'aveu.

Demander la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, c'est demander la Monarchie.

Nous sommes de l'avis de M. John Lemoigne.

ERNEST BAUDOIN.

M. Paul de Cassagnac publie sur les manifestations dont le général Boulanger est l'objet, un article qui précise exactement le sens et l'étendue du mouvement politique qui effraie justement les

31 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Sous sa chevelure d'un blanc de neige, il avait conservé, en dépit de l'âge, une rare vigueur de physionomie et d'allures ; les lattes des années précédentes, loin de l'atteindre dans sa santé, semblaient avoir fortifié sa verte vieillesse. Sa charité était inépuisable et universelle ; si la conquête du sol était faite par l'ennemi, il voulait au moins empêcher celle des cœurs et des intelligences, et ses heures toutes consacrées à ce but patriotique et religieux suffisaient à peine à la besogne.

Cependant, il trouvait toujours quelques minutes à donner à Giselle, lorsqu'elle venait frapper à sa porte. Il aimait à parler avec elle de la France ; alors sa figure s'illuminait, et il se plaisait à faire passer dans l'âme de la jeune fille les espérances qu'il concevait pour l'avenir.

« Oui, disait-il, un jour le drapeau tricolore flottera de nouveau au haut du clocher de notre chère cathédrale ; je ne serai plus là pour le voir, mais vous, enfant, ce bonheur vous est réservé. »

Ce matin-là, Giselle n'entra pas chez le bon vieux prêtre, M^{lle} Hamon avait tant de choses à lui dire !

Les paroles s'échappaient incohérentes et pressées des lèvres de la jeune fille.

« Oui, mon bijou, disait-elle, le comte de Kastow lui-même, à la demande de sa petite nièce Frida, a pris en personne la défense de mon neveu. »

« C'est un grand seigneur tout-puissant que celui-là, et bien bon... quoiqu'il soit Prussien ! »

« N'a-t-il pas sauvé votre frère Raoul ? Et voilà mon neveu, maintenant ! »

« Ah ! quel malheur pour vous que votre comtesse ne l'ait pas épousé au lieu de son gros baron ; comme vous auriez été heureuse alors ! Il aurait donné toute sa maison ! »

Giselle ne put s'empêcher de rougir. Malgré toute sa confiance en M^{lle} Hamon, elle ne lui avait jamais dit un mot du grand secret de son cœur ; elle la laissa donc parler, elle écouta célébrer les louanges du comte de Kastow avec une complaisance qu'elle se reprocha plus tard.

Il était dit que ce jour serait pour la jeune fille celui des courtes défiances.

Il était si rare qu'elle s'appartint à elle-même ! et pour toute la journée elle devait se trouver seule.

Un petit voyage de la famille lui donnait vingt-

quatre heures de liberté ; elle en profita pour sortir de Strasbourg et se promener dans la campagne.

Telle était sa joie de ne plus sentir le joug qui pesait ordinairement sur elle, que tout, autour d'elle, semblait avoir une âme pour s'unir à la sienne.

Elle allait par les prés, le long de l'eau, voyant couler les ondes paresseuses, écoutant les bruits divers de la campagne, jouissant du charme si doux de ces derniers jours d'automne.

Jamais la menthe sauvage qu'elle foulait aux pieds n'avait répandu de tels parfums. Et le ciel ! ce n'étaient pas des nuages qui le couvraient, mais comme de légères écharpes de gaze blanche jetées sur son azur.

Son cœur débordait. Était-ce donc la première fois qu'elle admirait les merveilles de la création ?

Comme Hamlet, sur l'esplanade du château d'Elseneur, elle était prête à dire :

« Horatio, il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en rêve notre philosophe. »

Et elle montait,

Plus haut ! toujours plus haut, à ces hauteurs serénes où les doutes rongeurs, où les chants des sirènes, où les rires moqueurs ne nous atteignent plus.

Puis, des perspectives baignées de soleil s'ouvraient devant elle... un ciel plus éclatant que le

saphir se déroulait sur sa tête...

— Rien qu'un mot à dire, murmurait à son oreille la brise qui passait dans les feuilles rougies par l'automne.

— Rien qu'un mot à dire, répétait le chant de l'oiseau, la voix cristallisée de l'eau courante.

— Et tu serais libre !...
— Libre et heureuse ! — Et non pas seule !

En acceptant le bonheur, elle le donnait à un autre !...

Giselle reprit toute pensive le chemin de la ville.

— La poésie est là, se dit-elle, au milieu des senteurs agrestes, des voix perdues de la nature, des rayonnements du soleil, mais la force, la prose salutaire, le secours vivifiant, ce n'est pas ici que je les trouverai. Mon cœur s'amollit en même temps qu'il se dé fend. Mieux vaut le joug de chaque jour que ce repos éternel.

Une longue station à l'église la rendit à elle-même, et quand elle quitta l'autel, s'avançant à pas lents, dans l'ombre vague de la longue nef, son âme avait grandi et s'était élevée au-dessus d'elle-même à force de considérer les horizons célestes.

Il y a grande fête ce soir à l'hôtel du gouverneur général. On a fait d'immenses préparatifs. La baronne d'Osterwald a voulu montrer que l'Allemagne, elle aussi, s'entendait à l'élégance. Mais ses peines seront perdues. Dans les salons

républicains. Nous reproduisons ces réflexions qui nous paraissent fort justes.

LE PÉRIL BOULANGER

Entendons-nous bien sur le péril Boulanger.

Et, d'abord, est-ce un péril ?

Oui, sans aucun doute.

L'homme, qui est capable de créer un tel mouvement, d'être élu sans y aller, spontanément, dans l'Aisne, dans la Dordogne, certainement ou très probablement dans le Nord, n'est pas une non valeur que l'on doit traiter avec mépris et comme une quantité négligeable.

Il y a là tout un bouleversement des principes électoraux, des conditions ordinaires, avec lequel on doit compter, pour peu qu'on ait du bon sens et la connaissance du caractère national.

Un fait considérable se produit, une aurore se lève d'un jour encore inconnu et dont le plein ne nous apparaît encore que fort imparfaitement.

Que sera demain ?

Demain n'appartient qu'à Dieu ; mais l'aujourd'hui est grave, bien grave.

Insensé qui le méconnaîtrait.

Ce n'est peut-être qu'un feu de paille, incandescent, mais passager dans sa lueur, comme ces feux de paille qu'allument les bergers au jour de la Saint-Jean.

Mais, c'est un feu.

Et il serait possible qu'il embrasât la France entière, la France desséchée par dix-huit années de République et qui ne demande qu'à brûler.

Seulement, et c'est le point sur lequel nous voulons insister, le danger n'existe pas, mais pas du tout, pour nous les conservateurs.

Au contraire même, Boulanger nous sert inconsciemment, nous sert comme personne ne nous a servis depuis longtemps.

Examinez donc où se produit, et dans quelles conditions se produit le mouvement boulangiste ?

A-t-il lieu dans les départements notablement acquis aux conservateurs ?

Non.

Dans le Gers, par exemple, où je suis à cette heure, occupé aux travaux du conseil général, le mouvement boulangiste ne se fait même pas sentir.

Evidemment, on s'en occupe, on s'y intéresse, et il y a de quoi.

Mais l'idée ne viendra pas à un seul électeur de recourir, le bulletin de vote aux mains, au général Boulanger dont le besoin, dont la nécessité ne se font nullement sentir ici.

Que représente, en effet, le général Boulanger ?

Il représente, ce n'est pas douteux, les désillusions, les mécomptes, les dégoûts du système parlementaire si faux, si stérile, si impuissant.

Sans s'en rendre compte, il exprime la volonté bien arrêtée d'en finir avec le régime actuel, la République, dût-elle y périr.

Eh bien ! dans le Gers, comme dans le Maine-et-Loire, comme dans les Côtes-du-Nord, comme dans tous les départements où nous sommes les maîtres, les conservateurs suffisent, et suffisent largement pour servir d'écoulement, de soupape, à ce besoin qui s'étend, qui gagne le pays, de se débarrasser d'un gouvernement qui ruine la France, qui l'affame et qui lui enlève toutes les libertés auxquelles elle tient le plus, les libertés de croyance et les libertés de l'enseignement.

Là où se trouve votre serviteur, où se trouvent M. de La Rouchefoucauld, M. de Mackau, M. Le Provost de Launay, M. de Mun, les électeurs n'ont pas besoin de M. Boulanger pour hâter la destruction de la République, et nous y suffisons largement.

Mais c'est principalement dans les départements où les républicains croyaient avoir assuré leur domination, que l'explosion a lieu, faute d'échappatoire naturelle.

Et qui donc pourrait se méprendre sur l'étrange et brutale signification du nom de M. Boulanger ?

A tort ou à raison, je l'ignore encore et il faut attendre pour se prononcer, M. Boulanger passe pour être l'adversaire de ce gouvernement de bavards, de blagueurs, d'ergoteurs, de ce gouvernement qui ne gouverne pas, qui nous laisse dépérir au dedans, tout en nous annulant au dehors.

Le peuple des campagnes, qui souffre cruellement, le suppose capable de jeter le Parlement par les fenêtres, et l'acclame rien que dans la possibilité de cette hypothèse peut-être gratuite.

Comment ne pas nous applaudir de la création d'un semblable courant ?

Si imaginait-on, par hasard, que nous sortirions de la situation présente, tout tranquillement, et par les bienfaits d'une génération spontanée, sans secousses, sans bruit, sans aïda ?

Non, les changements de gouvernement sont choses graves et affectent des formes souvent redoutables.

Plus d'un craignait qu'il ne fallût, avant d'arriver à une restauration conservatrice, passer soit par la guerre étrangère, soit par la guerre civile.

Car, en politique, tout comme en anatomie humaine, il n'y a pas d'opération sans douleur.

Or, nous avons la bonne fortune de voir cette révolution, que nous espérons et qui nous débarrassera de la République actuelle, s'effectuer pacifiquement, légalement, par le suffrage universel.

M. Boulanger se trouve le moteur qui met l'opinion publique en mouvement.

Par lui-même, il ne représente rien, rien que ce qu'on lui attribue.

Il est l'occasion d'un réveil national, dont certainement il est incapable de profiter personnellement et définitivement.

Il est la perche, il est le pont qui nous fait traverser le torrent jusqu'à présent infranchissable.

Grâces lui en soient rendues ! — La Providence, impénétrable dans ses desseins, se sert de tous les moyens.

M. Boulanger est un instrument, sans doute aveugle, entre ses mains.

Ce qu'il fait tourne fatalement contre la République, et en faveur des conservateurs, vers lesquels il sera forcément refoulé.

Et la meilleure preuve, c'est que les républicains l'agonisent d'injures et que nous, nous assistons impassiblement et en souriant à cette curieuse et intéressante partie dont nous serons, le doute pour moi n'est pas permis, les seuls, les uniques bénéficiaires.

PAUL DE CASSAGNAC.

Le général Boulanger se remet à écrire. Nous avons aujourd'hui une lettre qu'il adresse à M. Laguerre. La voici :

« Mon cher ami,

» Pourrai-je jamais vous remercier de tout le dévouement que vous apportez tous dans votre généreuse mission ?

» C'est avec une profonde émotion que je lis tous les comptes rendus des réceptions qui vous sont faites. Il est impossible de lutter plus fièrement.

» Grâce à vous tous, la journée du 15 avril marquera l'effondrement du parti de l'Avilissement national, malgré les infâmes moyens qu'il emploie pour tromper et exploiter les électeurs.

» Il me tarde de vous voir rentrer à Paris pour vous serrer la main à tous et vous témoigner toute ma reconnaissance de ce que vous avez fait et de ce que vous êtes, encore prêts à faire, pour le triomphe de notre cause.

» A bientôt, donc et bien affectueusement à vous.

Général BOULANGER.

Inutile de dire que le parti de l'Avilissement national, c'est le parti républicain qui nous gouverne.

On lit dans la Patrie :

« S. A. I. le prince Victor-Napoléon a nommé président du comité central impérialiste M. le général du Barail, ancien commandant de la brigade de cavalerie légère de la garde impériale, ancien ministre de la guerre, grand officier de la Légion d'honneur.

» Le général du Barail devient, après l'auguste exilé de Bruxelles qu'il a l'honneur de représenter, le chef inspirateur des millions de citoyens qui attendent de l'Empire le salut et le relèvement de la France.

» Et c'est à ce titre que nous le saluons.

» Le général du Barail est né le 21 mai 1820 à Versailles, où son père était officier supérieur au 4^e régiment de grenadiers à cheval de la garde royale.

» Fils d'émigré, ancien émigré lui-même, le père du général du Barail avait néanmoins vaillamment servi sous Napoléon.

Le Bon Marché vient de verser entre les mains de M^{re} Richard, archevêque de Paris, la somme de 300,000 francs, montant du legs que lui a fait M^{re} Bobéciaut.

ÉTRANGER

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

Berlin, 13 avril.

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :

« Par suite d'un rétrécissement des voies respiratoires chez l'Empereur, on a dû procéder hier à un changement de la canule. La nouvelle canule a été posée par le professeur Bergmann.

» L'état général du souverain ne s'en est pas ressenti. L'Empereur est cependant resté couché pendant le reste de la journée. »

La France publie les dépêches suivantes :

Berlin, 13 avril.

Je vous confirme mes dernières dépêches. Les inquiétudes augmentent. Hier, dans la matinée, le docteur Bergmann fut appelé par le docteur Mackenzie, revenu précipitamment de Charlottenbourg. Aussitôt après l'examen de la gorge, il envoya précipitamment chercher à Berlin les instruments de chirurgie et fit une opération partielle à la base de la gorge.

Le gonflement descend et la marche du cancer est inflexible. Il fut nécessaire de mettre une canule plus longue par suite du rétrécissement de la voie respiratoire.

L'opération fut terminée vers deux heures. Après beaucoup de fatigues, le malade ne tarda pas à s'endormir jusqu'à six heures. Il ne s'est pas levé aujourd'hui. Le chirurgien Krause reste en permanence à Charlottenbourg.

La panique se répandit dans la soirée parmi le monde officiel de Berlin. M. de Bismarck, prévenu, arriva à cinq heures à Charlottenbourg. Pendant la nuit, les étouffements reprurent. Une vive animation règne aujourd'hui sur le chemin de Charlottenbourg à Berlin.

Berlin, 13 avril.

Une nouvelle alarmante s'est répandue ce matin à Berlin.

Les journaux se montrent très pessimistes ; la Bourse est agitée.

Afin de rassurer le public, l'empereur Frédéric III manifesta l'intention de traverser Berlin et, malgré l'avis des médecins, il vint en voiture légère, accompagné du docteur Mackenzie et de l'impératrice.

Il est actuellement chez l'impératrice Augusta, qui est, elle aussi, bien souffrante.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 avril.

Les cours de nos rentes paraissent vouloir reprendre leur activité : 3 0/0, 81 45 ; 4 1/2 0/0, 106 60.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 430. Les obligations foncières et communales des diverses séries conservent toutes un bon courant d'affaires, surtout celles qui n'ont pas encore atteint le pair. Les Bons de la Presse sont à 22 fr. ; les Bons à Lots à 127 50.

Les obligations qu'émettra, le 18 avril, la Société des Immeubles, rapportent 15 francs d'intérêt annuel payables par trimestre. Le prix d'émission est de 387 50, prix inférieur à celui des obligations similaires de chemin de fer. De plus, le taux de remboursement est fixé à 1,000 fr. au lieu de 500 fr. Ajoutons, enfin, que les tirages auront lieu quatre fois par an, les 10 janvier, 10 avril, 10 juillet et 10 octobre, alors que ceux des obligations de chemins de fer n'ont lieu qu'une fois par année et que la période de remboursement n'exécute pas quinze ans.

La Société Générale se traite à 455 fr. Les Dépôts et Comptes Courants sont à 602 50. L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1887 et fixé le dividende de cet exercice à 15 francs.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

L'action de Panama se traite très activement et clôture à 268. Le cube obtenu en mars sur les chantiers du canal dépasse treize cent mille mètres. La plupart des entrepreneurs sont en avance.

La Société des Métaux est très recherchée à 840 fr. La Transatlantique se négocie à 320 fr. Le Comptoir d'Escompte s'inscrit à 1,035.

Nos actions et obligations de chemins de fer se maintiennent très fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

En France, M. de Freycinet est le 48^e ministre de la guerre depuis 1871 ; en Prusse, il n'y en a eu que 47 depuis 1814.

ÉCOLES DE SAINT-MAIXENT ET DE VERSAILLES
Les listes d'admission en 1888, pour les Ecoles militaires des sous-officiers élevés.

(A suivre.)

somptueux éclairés à giorno, pas un Strasbourgeois, si ce n'est quelques transfuges mépriés de tous, ne mettra les pieds.

Les avances de la femme du gouverneur ont été en pure perte, jusqu'à ce jour. Au commencement de l'hiver, il a été organisé, sous le patronage des dames de la ville, une loterie de charité composée de lots recueillis par les commissaires de quartiers. M^{re} d'Osterwald voulut aussi envoyer son offrande. La loterie terminée, tous les lots furent retirés à l'exception du sien.

C'était cependant une pièce d'argenterie d'une assez grande valeur.

Ce soir-là, cependant, l'attraction devait être grande pour une population privée de plaisirs et de réunions mondaines depuis tant de mois déjà !

Les vingt-cinq fenêtres du rez-de-chaussée de la façade étincellaient de mille feux. La nuit est venue. N'est-ce pas une féerie qu'une pareille illumination dans la rue sombre ! Tandis que l'hôtel scintille du haut en bas, les allées du jardin ne blanchissent encore que sous les rayons de la lune, cotoyant les pelouses qui semblent autant de taches de velours noir.

Tout à l'heure, là aussi, les cordons de gaz s'allumèrent ; mais, en attendant, le jardin reste silencieux et désert ; là-bas seulement, sous la charmillle, deux voix basses se font entendre.

— Promettez-moi de vous amuser, dit une de

ces voix qui se fait suppliante.

— Ma chère petite, je serai heureuse de votre plaisir, mais ne m'en demandez pas davantage.

— Savez-vous que vous êtes bien jolie comme cela, et que Bettina et Wilhelmine vont enrager de jalousie ?

— Je suis certaine que non, en tous cas, j'en serais désolée. Mais pourquoi, Frida, prétez-vous sans cesse de mauvais sentiments à vos sœurs ?

— Parce qu'elles sont mauvaises, répondit l'enfant ; oh ! mon Dieu, depuis huit jours, out-elles fait enrager Dorothee et Sophie ! Je n'en étais pas fâchée pour Dorothee qui le mérite, mais Sophie est douce comme un mouton et elle ne sortait jamais de la chambre de mes sœurs sans avoir les yeux rouges.

— C'est la fille d'un fermier de matman, et la Thuringe est loin ; sans cela, je suis bien sûre qu'elle se serait échappée déjà plus d'une fois pour retourner chez elle où elle était cent fois plus heureuse. Bettina et Wilhelmine la traitent comme une esclave.

— Frida, je ne puis souffrir de vous entendre parler ainsi ; d'ailleurs il est temps de rentrer, votre mère pourrait être au salon et s'étonner de votre absence.

— Oh ! je suis bien tranquille ; maman essaye tous ses bijoux, les uns après les autres. Elle ne paraît contente de rien, et cependant Dieu sait

s'il y en a. Quand je suis entrée dans sa chambre, elle disait au baron qu'elle n'avait pas assez de diamants. A cela, il a répondu que c'était bien cher, qu'il verrait plus tard, mais que, pour cette année, il avait eu assez de dépenses d'installation ; maman avait l'air de si mauvaise humeur que je suis partie sur la pointe des pieds, car, bien sûr, il y aurait eu quelque gronderie pour moi au bout de tout cela.

Maintenant que les deux amies apparaissent en pleine lumière dans le vestibule décoré de fleurs qu'il faut traverser pour arriver au salon, nous pouvons les présenter à nos lecteurs dans leur toilette de soirée :

Frida ressemble à un papillon rose aux ailes diaphanes dans la tulle léger qui l'enveloppe ; pour n'être pas venue de Paris, sa toilette vaudra certainement celle de ses sœurs ; sa petite mine éveillée, son nez retroussé, ses yeux pétillants, sa bouche vermeille attireront certainement plus les regards que l'attitude empressée de ses grandes sœurs qui jouent à la dignité. Son joli cou demeure libre d'ornements.

Giselle lui a fait comprendre qu'elle est trop jeune pour porter des bijoux. Sans ce sage conseil, elle aurait volontiers attaché à son cou les trois ou quatre médaillons qu'elle possède, et couvert ses bras de bracelets enfantins.

officiers de Saint-Maixent et de Versailles viennent de partir.
A Saint-Maixent, on a admis 405 sous-officiers d'infanterie, savoir: 65 adjudants, 216 sergents-majors et 424 sergents ou fourriers.
La promotion de l'Ecole de Versailles comprend: 70 sous-officiers pour l'artillerie, 5 pour le génie et 25 pour le train des équipages.

LE CONCOURS DE CHAUSSURES

La commission d'examen instituée par le ministre de la guerre à la suite du concours ouvert pour les chaussures de l'armée vient de terminer ses travaux.
Son examen a porté sur 980 types différents de chaussures pour l'infanterie et la cavalerie.
Sur ces 980 types elle n'en a choisi que cinq, dont quatre pour les troupes à pied, et le cinquième pour les troupes à cheval, dont elle propose la mise en essai.
Ce n'est qu'après cet essai que le ministre de la guerre arrêtera définitivement le modèle qui devra servir à toute l'armée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ARTILLERIE DE RÉSERVE

M. Marcel Thoreau, de Saumur, est nommé sous-lieutenant d'artillerie de réserve au 33^e régiment, à Poitiers.
M. Jules Chevrier, de Brissac, est nommé sous-lieutenant d'artillerie de réserve au 35^e régiment, à Vannes.

Conseil général de Maine-et-Loire

Extraits du compte rendu de la séance du 14 avril:

LE RACCORDEMENT DES GARES DE SAUMUR

M. le ministre des travaux publics maintient, contrairement à la délibération du Conseil général, que la subvention de 20,000 francs par kilomètre pour le raccordement des gares de Saumur doit incomber au département. Le Conseil général refuse de nouveau la somme de 423,000 fr. exigée pour ce raccordement, auquel l'assemblée départementale ne s'est jamais engagée. Il a suffisamment satisfait à ses obligations en payant une somme de 904,000 fr. pour la ligne d'Angers à La Flèche.

LES VAGABONDS DANS LES CAMPAGNES

M. des Nouhes signale à M. le préfet les plaintes des habitants des campagnes contre le nombre croissant des vagabonds.
Dernièrement, une bande de bohémions comprenant 33 individus a fait invasion à Somloire. M. des Nouhes a été obligé de grouper une quinzaine de jeunes gens déterminés pour forcer ces individus à la retraite.

M. Varrailhon dénonce particulièrement les vagabonds de nationalité italienne qui jouent du couteau avec une extrême facilité. Un gendarme de la brigade de Noyant a failli être frappé naguère d'un coup de couteau par un Italien, dont on a pu s'emparer à temps.

M. le préfet répond qu'il a donné des ordres spéciaux aux brigades de gendarmerie, mais qu'il trouve les tribunaux trop indulgents envers les vagabonds.

Plusieurs conseillers réclament un arrêté d'expulsion de tous les étrangers errants.

M. le préfet exprime le désir que le maire lui signale les faits regrettables qui ont pour auteurs les étrangers de passage.

Extrait du compte rendu de la séance du 12 avril:

LES TRAMWAYS SAUMUROIS

M. Grignon adresse une question à M. le préfet sur la situation des tramways saumurois. Les travaux n'avancent pas, et sur les routes par où passe cette voie il est arrivé de nombreux accidents. Les habitants de la contrée désirent que cette situation déplorable prenne fin.

M. le préfet répond que l'administration est désireuse de voir cette situation s'améliorer. Les pouvoirs publics se sont préoccupés des tramways saumurois. Le directeur des tramways a été mis en demeure de terminer le plus rapidement possible les travaux.

La session d'avril du Conseil général est close.

Le carrousel du Palais de l'Industrie

M. le marquis de Mornay a obtenu de M. de Freycinet l'autorisation d'organiser au Palais de l'Industrie une fête nocturne au profit de la Société de secours aux blessés. Cette fête sera une réédition de celle du 16 avril. Elle aura lieu mardi soir, 17 avril. Le grand hall du Palais sera éclairé à la lumière électrique.

D'un autre côté, M. le général Rothwiller, commandant la 3^e brigade de dragons, a soumis au ministre de la guerre, qui l'a approuvé, le programme de la fête militaire qui sera donnée dans la journée de lundi 16 avril, au Palais de l'Industrie, au profit de la Société de secours aux blessés.

Rappelons que les exercices seront réparés ainsi qu'il suit:

Première partie du travail d'ensemble, par l'escadron des élèves-officiers de toutes armes de l'Ecole de cavalerie de Saumur.

Courses de bagues et courses de têtes, par les officiers élèves de l'Ecole d'application de Fontainebleau.

Saut de haies, par les sous-maîtres des Ecoles de guerre, de Saumur et de Saint-Cyr.

Travail de manège, par les écuyers et sous-écuyers de l'Ecole de cavalerie et de l'Ecole supérieure de guerre.

Travail de carrière avec saut de haies, par les officiers d'instruction et officiers-élèves de l'Ecole de cavalerie.

Reprise de sauteurs en liberté, par les sous-écuyers, sous-maîtres et officiers-élèves de l'Ecole de cavalerie.

Deuxième partie du travail d'ensemble de l'escadron d'élèves-officiers de l'Ecole de cavalerie.

Charges et défilé général.
Ainsi que nous l'avons dit, l'Ecole de Fontainebleau a envoyé 55 chevaux et l'Ecole de Saumur 205.

Le déplacement des Ecoles coûte environ 30,000 francs.

Nous lisons dans l'Armée Territoriale:

« A l'occasion de la grande fête militaire qui sera donnée lundi prochain 16 avril, au Palais de l'Industrie, et du carrousel qui, mardi 17, dans une séance du soir, en sera, à la lumière électrique, la féérique répétition, nous avons demandé que les officiers de l'armée territoriale fussent autorisés à assister en tenue à ces deux solennités. Jusqu'ici, M. le gouverneur militaire de Paris n'a pas fait droit à notre requête. Elle nous semblait pourtant aussi juste que légitime.

« Les fêtes qui vont terminer le concours hippique n'ont-elles pas un caractère essentiellement militaire? L'Ecole de Saumur et des sections de cavalerie des autres grandes Ecoles n'y prêteront-elles pas leur brillant concours? N'ont-elles pas précisément lieu au bénéfice de la caisse des blessés des armées de terre et de mer? Pourquoi, dès lors, ne pas permettre aux officiers territoriaux d'y assister en uniforme? On ne le comprendrait pas, et nous sommes persuadé qu'il n'y a eu jusqu'ici, dans le défaut d'une autorisation qu'attendent nos camarades, qu'un regrettable oubli. Il est encore réparable pourvu qu'on se presse et qu'on montre quelque bonne volonté. »

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Il sera ouvert, pendant l'Exposition universelle de 1889, une exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques qui aura lieu dans la grande nef du Palais des Arts-Libéraux, au Champ-de-Mars.

La 5^e division sera consacrée aux arts militaires.

Dans la nomenclature, nous remarquons:

« *Cavalerie*. — Histoire des corps par figuration, tableaux des faits d'armes, équipement, harnachement, ferrures, armes, sabres, lances, cuirasses, histoire des étendards, carrousels, tournois, équitation, Ecole de cavalerie, gendarmerie. »

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

Les Régates internationales et régionales de la Société Nautique de Saumur sont fixées au jeudi 40 mai, jour de l'Ascension.

Beaucoup de sociétés sont invitées à ces régates qui attireront certainement sur les rives de notre beau fleuve un très grand nombre de spectateurs.

Le programme, qui vient de nous être

adressé, sera publié dans un prochain numéro.

La Société Nautique de Saumur a constitué, pour l'année 1888, son Conseil d'administration de la manière suivante:

Présidents d'honneur: MM. Cottineau, sous-préfet; Combier, maire; général Danloux, commandant l'Ecole de cavalerie.

Conseil d'administration: MM. Moriceau, président; J. Mexme, vice-président; Roland, secrétaire; Mathélie, trésorier; Destre, chef du matériel.

Conseillers: MM. Ed. Grellet, Carichou, Couard, Bruyère, Jeunette, Guillemet.

ANGERS. — Le rédacteur en chef de l'Union de l'Ouest, M. Jules André, vient d'être douloureusement atteint dans ses plus chères affections.

M^{me} Jules André est morte subitement avant-hier, à 9 heures du soir, après avoir pu seulement adresser à son mari quelques paroles d'adieu et d'espérance.

LANCEMENT DU PONT DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE

Avant-hier, après la séance du Conseil général, une délégation composée de M. de Soland, vice-président, de M. le vicomte de Cumont, conseiller général de Saint-Georges-sur-Loire, de M. Cousin, conseiller général de Chalonnes, de MM. Bodinier, le comte de Terves, de Livonnière, le vicomte de Rochebouët, s'est rendue sur les chantiers du pont de Rochefort, en même temps que M. le préfet et M. Allard, ingénieur en chef.

Le but de ce voyage était d'assister à la jonction des deux rives de la Loire par la pose de la dernière travée du pont métallique sur la rive de Rochefort.

MM. Deperrière et Boutton, conseillers d'arrondissement, le conseil municipal de Rochefort, et en tête M. Fourmont, un des promoteurs les plus actifs de la construction du pont, attendaient au pied de la levée et voyaient s'avancer lentement et avec une régularité merveilleuse le pont que de puissants leviers faisaient glisser vers la rive gauche de la Saône.

Le travail était dirigé par MM. les ingénieurs Vidal et Maréchal. Le pont était orné de drapeaux et de feuillages, et il est arrivé au terme de sa course à l'heure fixée et avec une précision irréprochable, aux applaudissements de la foule, composée des maires et des habitants des deux rives. Nous avons remarqué le maire de Denée, le maire de Saint-Jean-de-la-Croix, M. de Chemellier, ancien conseiller général, MM. Bougère, Moreau, etc.

Le préfet, les membres du Conseil général ont alors traversé pour la première fois le nouveau pont et ont regagné Savennières.

M. de Soland, au nom du Conseil général, a adressé ses félicitations et ses remerciements aux ingénieurs et au directeur des travaux. Aucun accident n'est venu attrister la construction de cet ouvrage d'art qui, bientôt livré à la circulation, contribuera au développement de la richesse des deux rives de la Loire.
(Union de l'Ouest.)

DE TOURS A BORDEAUX EN VÉLOPÈDE

On lit dans la France, de Bordeaux:

« A la suite du meeting de Tours, quelques membres du Véloce-Club Bordelais ont fait le projet de rentrer à Bordeaux par la route; le mauvais temps qui n'a cessé de régner depuis le commencement de l'année a nu considérablement à l'entraînement de nos vélocipédistes Bordelais, c'est pour cela que nous croyons devoir citer plus particulièrement le parcours effectué par deux membres du Véloce-Club Bordelais, MM. P. Roussel et Jiel.

« Voici l'itinéraire suivi par nos deux touristes:

« Lundi 2 avril, départ de Tours à midi. Langeais, 24 kilomètres, arrêt dix minutes. Saumur, 72 kilomètres, arrêt quinze minutes. Angers, 120 kilomètres, arrivée à sept heures du soir. La journée du 3 avril a été employée à visiter les amis ainsi que les principaux édifices.

« Mercredi 4 avril, Angers, départ dix heures du matin, déjeuner à la Fougerouse (Deux-Sèvres), 53 kilomètres; midi trente minutes, arrêt à Bressuire, quatre heures soir; coucher, à l'Absie, 130 kilomètres, sept heures du soir.

« Jeudi 5, départ de l'Absie, six heures du matin. Niort, 45 kilomètres, sans arrêt; déjeuner, Saint-Jean-d'Angély, à onze heu-

res, 90 kilomètres. Saintes, 122 kilomètres, trois heures du soir. Saint-Genis, souper, 160 kilomètres. Arrivés, Bordeaux, minuit vingt, 250 kilomètres.

« Nos touristes Bordelais ont donc couvert, en trois jours de marche et sans entraînement, 500 kilomètres. »

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 14 avril, 1 h. 35, soir.

CONSEIL DES MINISTRES.

Au conseil des ministres, tenu ce matin, un décret a été signé, sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Faiderbe, rayant des cadres de la Légion d'honneur M. Legrand, compromis dans l'affaire Wilson.

Le général de brigade Lanty est nommé général de division.

M. Marius Dumas, avocat général à Douai, est nommé directeur du personnel au ministère de la justice.

M. Floquet, président du conseil, a fait signer un décret instituant, au ministère de l'intérieur, un conseil supérieur de l'assistance publique.

Le Conseil a décidé que les ministres des travaux publics et de l'instruction publique accompagneraient le Président de la République dans son voyage.

Le ministre de l'Instruction publique a été invité à presser les travaux de l'Hôtel des Postes, afin que l'inauguration ait lieu prochainement.

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de *Petits Pois* et *Haricots verts* de la maison Bonvais-Flon, de Nantes, vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE: 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 1 fr. 75 c.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez:

Des Complètes Haute Nouveauté, depuis 33 fr. Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'Echo Saumurois, 4, place du Marché-Noir.

HERNIES

GUÉRISON COMPLÈTE

Récompense 2 Médailles

M. GLASER, notre compatriote Alsacien, bien connu en France et à l'étranger par les nombreux guérisons qu'il a obtenues, est l'inventeur d'une nouvelle méthode, simple, facile et véritablement infallible contre les Hernies, et lui seul, jusqu'à ce jour, peut en garantir la guérison radicale.

M. GLASER sera visible, à Tours, les 17 et 18 avril, hôtel de la Boule-d'Or; à Saumur, le 19 avril, grand hôtel de Londres; à Angers, les 20 et 21 avril, hôtel du Cheval-Blanc.

Nous engageons nos lecteurs atteints à profiter de son passage, en allant le consulter. — Envoyer 50 cent. pour avoir la brochure, à J. GLASER, spécialiste-berniaire, à Mulhouse (Alsace).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11.

Séparation de biens.

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Saumur, le 12 avril 1888,

Il appert que: M^{me} Marie-Louise Maugin, épouse de M. Marie-Frouin, ancien marchand de bœufs à Corné, commune de Martigné-Briand, avec lequel elle demeure à Montilliers, ladite dame admise à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 14 décembre 1887,

Ayant pour avoué constitué M^e Félix COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Temple, n° 11,

A obtenu à son profit sa séparation de biens

Contre: 1^{er} ledit sieur Marie-Frouin, son mari,

2^e M. Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, en sa qualité de syndic de la faillite dudit sieur Frouin.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le 13 avril 1888.

COQUEBERT DE NEUVILLE.

Etudes de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17, et de M^e DISCRY, notaire à Vihiers (arrondissement de Saumur).

A VENDRE à l'amiable,

UNE MAISON
Située à Vihiers, Place Saint-Jean,

Actuellement occupée par M. GASNAULT et M^{me} SEGOL, et composée de deux corps de bâtiments, comprenant:

Le principal, trois chambres basses, dont deux à feu, trois chambres hautes, dont une à feu, grenier au-dessus; deux autres chambres basses, à un petit cellier avec grenier au-dessus, appointis servant de bureau, avec petit grenier au-dessus;

L'autre, de deux chambres basses à feu, petit vestibule, deux chambres hautes, dont une à feu, grenier au-dessus;

Petite cour, vaste jardin, dans lequel se trouve un hangar, puits, lieux d'aisances.

Le tout, formant un seul ensemble, est entouré de murs.

Revenu annuel: 350 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, ou à M^e DISCRY, notaire à Vihiers.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine (1888)

LA FERME DE GRAVOUILLEAU

Sise à Chétigné, commune de Distré,

Comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables,

Le tout d'une contenance de 6 hectares 19 ares 97 centiares.

On adjointrait à la location, à la convenance du preneur, environ 1 hectare 22 ares de la Terre-de-France,

Située sur la route du Coudray, entre le Coudray et Chétigné.

Pour tous renseignements: S'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

1^{re}. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine;

2^{me}. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;

3^{me}. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune.

Ces immeubles appartiennent à M^{me} LE GLORENEC et à ses enfants.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Après faillite.

Le LUNDI 16 AVRIL 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, rue de Fenet, n° 41, dans une maison occupée par M. Bécharel, ancien marchand.

Il sera vendu: Armoires, bois de lits, buffet, comptoir, tables, chaises, pendule, glace, bêche, toiles cirées, objets de literie, linge, deux balladeuses, un grand parapluie et son piquet, pianos, planches, tréteaux, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUROYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

DEUX CHAMBRES

Situées rue Haute-Saint-Pierre, n° 5, à Saumur.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-Joseph, même rue, n° 3.

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé

UN MAGASIN

Situé au centre du commerce

Bail et conditions avantageuses

S'adresser au bureau du journal.

A Vendre BON BILLARD

Avec accessoires.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. LANGELOIS, expert à Saumur.

A VENDRE PETIT DUC

Avec harnais vernis

S'adresser au bureau du journal.

M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréé, M^e mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (215)

A VENDRE Au Comptant

Faits vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vins blancs des Côtesaux à 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Les échantillons sont envoyés sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

External de jeunes filles

DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1888,

UNE MAISON BOURGEOISE

AVEC VASTE JARDIN,

Sise à l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

A CÉDER

Pour cause de santé,

Epicerie et Débit de Vin

Situés rue de Fenet, 58, à Saumur.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet; NELLA, par Martial-Moulin; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adressez les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1 ^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog.	1 05
— — — cassé régulier, le kilog.	1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog. . .	2 40
— — — 1 ^{re} qualité, — — — — —	2 60
— — — extra, — — — — —	2 80
— — — mélange supérieur — — — — —	3 00

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (387)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 AVRIL.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Côté préc.	Dernier cours.		Côté préc.	Dernier cours.		Côté préc.	Dernier cours.		Côté préc.	Dernier cours.
3 1/2 %	81 30	81 40	Est	795	793 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	521 50	520
3 % (nouveau)	84 25	84 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1270	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528 50	526 50	Est	392	393 75
4 1/2 % (nouveau)	106 25	106 55	Midi	1157 50	1163	— 1865, 4 1/2 %	520	521	Midi	401	400
Obligations du Trésor	513 75	513	Nord	1515	1525	— 1869, 3 1/2 %	407 50	408 50	Nord	407 25	407 25
Banque de France	3330	3360	Orléans	1285	1300	— 1871, 4 1/2 %	398	397 75	Orléans	401	402
Société Générale	450	450	Ouest	870	873 50	— 1875, 4 1/2 %	526 50	530	Ouest	401	401
Comptoir d'escompte	1040	1035	Compagnie parisienne du Gaz	1377 50	1373 75	— 1876, 4 1/2 %	524	525	Paris-Lyon-Méditerranée	400 50	401
Crédit Lyonnais	560	565	Canal de Suez	2110	2125	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	531	Paris-Bourbonnais	397	397
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1350	1360	C. gén. Transatlantique	530	525	Obligations communales 1879	477 50	477	Canal de Suez	386 50	387 50
Crédit mobilier	300	300	Russe 5 0/0 1870	96 50	97	Obligat. foncières 1879 3 1/2 %	488	488	Panama 6 0/0	343	350
Canal Inter.-Panama	267 50	268 75				Obligat. foncières 1 88 3 1/2 %	383	386 50			